

Charte régionale Cancer & Fertilité

L'objectif de la Charte régionale "Cancer & Fertilité" est de sensibiliser les professionnels des établissements autorisés au traitement du cancer à cette prise en charge spécifique, qui doit être intégrée dans le parcours de soins des patients atteints de cancer concernés par ce dispositif. Elle contribue à renforcer la dynamique régionale déjà instaurée sur cette thématique, en fédérant les professionnels autour des bonnes pratiques en oncofertilité.

> [CONSULTER LA CHARTE](#)



CHARTE RÉGIONALE CANCER & FERTILITÉ

Décembre 2022

Intégrer la préservation de la fertilité dans le parcours coordonné en cancérologie

LE CONTEXTE

Les arrêtés et lois de Bioéthique garantissent aux patients* l'accès à une information éclairée sur les possibilités de conserver leurs gamètes ou/et leur tissu germinale en cas de traitement présentant un risque gonadotoxique.

Le 3^{ème} Plan Cancer préconise de délivrer cette information aux patients atteints de cancer dès la consultation d'annonce de la proposition thérapeutique, et de leur assurer sur le territoire un égal accès aux plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité (Actions 7.2 et 8.1).

La Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 a parmi ses objectifs (Axe II) celui d'améliorer la qualité de vie des patients et de limiter les séquelles pouvant être liées au traitement, dont font partie les troubles de la fertilité.

De nombreux textes de référence, notamment en soins de support, soutiennent la mise en œuvre de la préservation de la fertilité :

- Axes opportuns d'évolution du panier de soins de support INCa - octobre 2016 - Cf. propositions sur les ressources et compétences professionnelles à mobiliser pour la mise en place du soutien à la préservation de la fertilité : "Mobiliser du temps infirmier (infirmier d'annonce ou infirmier coordonnateur d'urgence formés), sur la base d'une responsabilité déléguée par le médecin, afin de pouvoir garantir aux patients qui en ont besoin :
 - une information précoce dès l'annonce du diagnostic du cancer sur la préservation de la fertilité,
 - une évaluation des besoins,
 - des conseils adaptés et une orientation adéquate.

Mettre à disposition des patients, selon l'évaluation de leurs besoins, du temps dédié de psychologue pour un accompagnement psychologique autour de la préservation de la fertilité".

- Instruction N° DGOS/R3/INCa/2017/62 du 23 février 2017 relative à l'amélioration de l'accès aux soins de support des patients atteints de cancer.
- Recommandations nationales "Préservation de la Fertilité et Cancer", INCa - janvier 2021.
- Référentiel organisationnel national, Soins oncologiques de support des patients adultes atteints de cancer. Avis d'experts, INCa - novembre 2021.

Le Décret N° 2022-699 du 26 avril 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins de traitement du cancer précise que tout établissement autorisé au traitement du cancer doit disposer d'une organisation qui assure la délivrance de cette information aux patients, et, le cas échéant, d'un accompagnement et d'un accès au plus près de son lieu de vie aux techniques de préservation de la fertilité.

* Le terme "patient(s)" employé dans cette Charte se réfère à l'ensemble des patients, quel que soit leur sexe.